

LEADERSHIP ET CREDIBILITE

Programme de formation en présentiel

Dernière mise à jour : Version 08/2025 – Document en vigueur – vérifié en août 2025

Objectif général

La formation permet d'avoir une équipe de managers dans son rôle de guide ayant une posture de leader envers les équipes pour clarifier le travail des collaborateurs, donner un cap clair et permettre d'identifier la source d'information. A l'issue de la formation vous aurez développé votre crédibilité de Manager en vous appuyant sur votre leadership et la qualité de votre communication.

Public visé et prérequis

Public visé : Managers, Responsables, personnes ayant à manager des équipes

Prérequis : Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nous contacter 30 jours avant afin d'organiser au mieux la formation.

Objectifs pédagogiques de la formation

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- *Se comporter en leader*
- *Identifier les attitudes du leader*
- *Gagner en légitimité auprès de ses collaborateurs*

Programme pédagogique de la formation

Les séquences de la formation

1. *Se comporter en leader :*

- Définition de la crédibilité : comprendre ce qu'est la crédibilité d'un manager et savoir ce qu'il y a derrière la définition.
- L'exemplarité, comment la gagne-t-on ?
- Identifier les différents comportements
- Différencier les différents types d'autorités

2 – *Identifier les attitudes du leader :*

- Définir le leadership
- Le leadership, ses règles et ses caractéristiques
- Les erreurs à éviter
- Attitudes et valeurs d'un véritable leader

3 – *Gagner en légitimité auprès de ses collaborateurs*

- La compétence du manager à travers son autorité naturelle et hiérarchique.
- La capacité à valoriser ou comment faire un Feed-Back de qualité.
- La capacité à créer de la confiance.
- La capacité à informer ; déterminer les outils et les clés afin de réaliser un Brief percutant.
- Développer les capacités de ses collaborateurs et enrichir leur travail.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre

- **Moyens pédagogiques** : Méthode expositive, participative, jeux de rôle, exercices, analyse vidéo
- **Moyens techniques** : *Salle équipée (tables, chaise, chevalets)*, un ordinateur, un Barco ou une grande télévision, un Paper minimum, Feutres, feuilles vierges, jeux de cartes, Post-it.
- **Moyens d'encadrement** : Formateur Professionnel d'adultes Certifiée ayant les compétences requises dans ce domaine.

Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

- **Suivi de l'exécution** : *Feuilles de présence signées des stagiaires et du formateur par demi-journée.*

Appréciation des résultats :

- La formation dispose d'évaluations amont, aval, qui sont réalisées avec un outil dématérialisé (type google form). Une note sera donnée aux participants au début et à la fin de la formation.

Des évaluations intermédiaires seront réalisées par le formateur à chaque étape par un jeu de questions/ réponses sur les points venant d'être abordés.

A la reprise de la 2nd journée, le formateur fait une réactivation des acquis par un jeu d'échanges avec les participants pour s'assurer de la bonne compréhension des points vus la veille.

- Une évaluation de satisfaction sera également faite en fin de formation.

Organisation et fonctionnement de la formation

- **Durée totale de la formation** : 2 Jours 14 heures.
- **Horaires** : *Par défaut 9h00-12h00/13h00-17h00*
- **Rythme** : *En continu*
- **Mode d'organisation pédagogique** : *Présentiel en intra-entreprise (groupe d'apprenants d'une seule entreprise)*
- **Nombre de participants maximum** : *12 participants maximum et minimum 3 par session.*
- **Lieu de formation** : HORS SITE OU SUR SITE
- **Tarif par session** : 3200 Euros *en intra forfaitaire par session.*
600 Euros en inter par stagiaire par session.
- **Indicateurs de résultats** : Taux de satisfaction des stagiaires.

Modalité et délai d'accès

A l'issue de votre demande de formation, puis l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre de 30 jours.